

FEU LE SÉNATEUR GREEN

HOMMAGE À SA MÉMOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON: C'est avec un profond regret qu'il me faut vous rappeler, honorables sénateurs, que, depuis notre dernière réunion, nous avons perdu l'un de nos collègues les plus estimés.

L'honorable Robert Francis Green est mort le 5 octobre 1946, à Victoria (Colombie-Britannique), à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 84 ans. Il était sénateur depuis vingt-cinq ans. Né le 14 novembre 1861, à Peterborough (Ontario), de Benjamin Green et Rebecca Lipsett, il était d'origine irlandaise. Il fit ses études à l'école publique et à l'école secondaire de Peterborough. A l'âge de dix-neuf ans, il se rendit à Erie (Pennsylvanie) qu'il quitta, deux ans plus tard, pour l'Ouest où il travailla à l'emploi du Pacifique-Canadien, à Winnipeg. En 1885, il abandonna cet emploi pour prendre part à la rébellion du Nord-Ouest, dans le commissariat du contingent commandé par le général Grange. A sa sortie de l'armée, il ouvrit un magasin à Revelstoke (Colombie-Britannique) vers la fin de l'année 1885. En 1889, il retourna passer quelque temps en Pennsylvanie où il épousa Cecilia E. McDannell, fille d'Olivier Perry McDannell, d'Erie.

Il entra dans la vie publique à Kaslo, en 1893, où il fut élu premier maire de la ville, puis réélu en 1895 et 1896. En 1898, il fut élu à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique à titre de représentant de la division électorale de Slocan et Kaslo. En 1903, il devint ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement McBride, poste qu'il occupa jusqu'en 1906. En 1912, il fut élu par acclamation député à la Chambre des communes pour la circonscription de Kootenay et réélu en 1917. Il devint sénateur en 1921.

Il s'intéressa à la question de l'éducation dans sa province et donna une bourse d'études au Victoria College, en hommage à la mémoire de sa fille. Au cours d'une fête qui a eu lieu récemment à l'occasion d'un anniversaire de naissance, il se plaisait à dire qu'il a "connu les dessous de la politique autour d'un poêle chauffé à blanc". Un des objets auxquels il attachait le plus de prix était de fait, un poêle vieux modèle qu'il a conservé chez lui, à Victoria, pendant de nombreuses années.

Les honorables sénateurs se rappellent sans doute que, lors de mon arrivée au Sénat, notre regretté collègue avait déjà atteint un âge avancé, de sorte que je n'ai pas eu l'occasion de le connaître aussi intimement que d'autres. Je tiens à dire, cependant, qu'il m'a toujours traité, moi qui étais nouveau sénateur, avec une grande bienveillance et beaucoup

L'hon. M. Robertson.

d'égards. C'était un charmant homme, possédant un jugement admirable. Les membres de la Chambre, dont il fut lui-même un membre assidu pendant un quart de siècle, garderont de lui, j'en suis sûr, un souvenir profond et sincère.

L'honorable JOHN T. HAIG: Honorables sénateurs, il m'est assez difficile de dire quoi que ce soit, cet après-midi, parce que je connaissais très intimement "Bob" Green, comme je me plaisais à l'appeler. Il y avait à peine six mois que j'étais membre du Sénat lorsque je fus invité par lui et ses collègues à partager leur chambre, au cinquième, et c'est ainsi que, jusqu'au jour où j'ai eu à m'acquitter d'autres fonctions, il y a un an et demi ou deux ans, j'ai eu l'avantage de vivre dans l'intimité de notre regretté collègue, de l'honorable sénateur de Salcoats (l'honorable M. Calder) et d'un autre. On ne peut absolument pas parler du Sénateur Green sans l'appeler "Bob" Green. C'est tout dire! Tous ceux qui l'approchaient l'aimaient et s'enrichissaient à son contact. Pendant les premières années 80, il entra au service du Pacifique-Canadien et suivit la progression de la ligne vers l'ouest. Il en prit congé pour se battre au cours de la rébellion du Nord-ouest et gagna ensuite Revelstoke où il se lança dans les affaires. A partir de ce moment, jusqu'à la fin de ces jours l'Ouest garda pour lui ce charme auquel tant de nous sommes sensibles.

Je n'oublierai jamais mon arrivée ici. Il y avait à cette époque, à la Chambre des communes, un personnage extrêmement sympathique, M. Esling, député de Kootenay-Ouest. Au cours de la session de 1936, il présenta un projet de loi tendant à la modification de la loi du droit d'auteur en ce qui concernait les droits de représentation. Il vint donc au Sénat demander à quelqu'un de se charger de l'affaire pour lui. S'étant présenté au sénateur Green, dans la Chambre que nous partageons, il lui demanda de le faire. "Je veux bien, dit celui-ci, à condition que Jack m'aide". Je venais d'être nommé sénateur à l'époque et je me sentais très flatté d'aider le sénateur Green. J'ai donc accepté. Je ne m'étendrai pas sur le reste de l'histoire. La discussion se prolongea au comité pendant des jours et des semaines. Nous entendîmes des gens de Washington, de Paris, de sociétés existant partout dans le monde, tous opposés à la modification proposée. Malgré tout, elle finit par être acceptée. J'avais dit mon mot aux séances du comité, sinon à celles de la Chambre, et quand la mesure subit la troisième lecture, je n'étais pas peu fier de mon succès. Je m'en allai donc me pavaner dans le couloir et, ayant rencontré quelques amis,